



## Figeac. La ministre a apporté 325 000 € à l'APEAI

Publié le 16/03/2012 à 09:01

### visite officielle



Rue Germain Petit-Jean, à Figeac, hier, les ouvriers s'affairaient à la construction de l'hébergement temporaire pour personnes handicapées de l'APEAI. S'étonnant à peine de l'effervescence, ils ont vu arriver Roselyne Bachelot.

Accueillie par Nicole Paulo, maire, Jean-Michel Cambon, président de l'APEAI et son directeur, Didier Dautriche, la ministre des Solidarités et de la Cohésion sociale, a visité le chantier.

Puis, se rendant à l'ESAT L'Abeille, à L'Aiguille,

elle a annoncé : « Nous avons besoin de structure innovante comme votre APEAI. Elle fait figure de modèle et le gouvernement est à vos côtés. Christel Prado, présidente de l'UNAPEAI, et le conseiller général Aurélien Pradié, ont su attirer mon attention sur votre projet. Je vous attribue 325 000 € d'aides et j'apporte 10 places d'accueil ». Ainsi le fonctionnement des 4 places enfants sera financé chaque année par l'Etat, via l'Agence régionale de Santé, et le fonctionnement des 6 places adultes le sera par le conseil général du Lot.

Une nouvelle tant espérée par l'Association de parents d'enfants et d'adultes inadaptés que Jean-Michel Cambon, dérogeant au protocole, a pris la parole de nouveau « pour remercier du fond du cœur » la ministre qui l'a embrassé.

Le maire, Nicole Paulo, qui a adressé : « son salut républicain », tout en précisant « ne pas vouloir évoquer ici le hasard du calendrier politique et de cette visite », s'est réjoui pour l'APEAI et ses familles de cet aboutissement ».

C'est un projet de 2.5 millions d'euros, unique sur Midi-Pyrénées, que réalise l'association (voir notre édition du 21 janvier). « Cet accueil temporaire d'adultes et enfants handicapés, complétera le dispositif de maintien à domicile. Une soixantaine de familles au moins pourront en disposer pour leur proche, sur des séjours qui n'excéderont pas 90 jours par an », a expliqué le président de l'APEAI.

Cet accompagnement ouvrira des temps de répit pour les aidants, de réflexion ou de mise en place de projets de vie pour les personnes accueillies.

Cette aide accordée par la ministre résout ainsi l'incertitude qui pesait sur le financement de la partie « enfant » de cette plateforme, depuis septembre.